

Image not found or type unknown



Dommmage du a un chantier voisin

Par **crleys**, le **05/01/2011** à **17:34**

Bonjour,

J'ai eu un pneu détruit sur le parking de l'entreprise ou je travaille, dû à un débris métallique provenant d'un chantier voisin.

Puis-je espérer une compensation, et de qui? Est-ce la responsabilité civile de mon employeur ou celle de l'entrepreneur qui fait le chantier ?

Merci

Christian

Lien juridique , certain , pouvant etre prouve , entre le debris , et le chantier voisin ?

E . L . [i]/[b]